



Report de publication des résultats annuels 2023 et du Document d'Enregistrement Universel 2023

Il est rappelé que par décision du 24 avril 2024, le tribunal de commerce de Limoges a accepté, à la demande de la société I.Ceram, son placement sous redressement judiciaire.

Cette situation a généré ces dernières semaines des contraintes administratives supplémentaires pour les équipes de la société et entraîné un retard dans la clôture des comptes annuels 2023.

Dans ce contexte, I.Ceram a décidé de reporter la publication de ses résultats annuels et le dépôt de son Document d'Enregistrement Universel 2023 au jeudi 6 juin 2024.

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM : Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR0014005IU4– ALICR

Contacts :



Relation investisseurs

André Kérisit

Tél : +33 (0)5 55 69 12 12

actionnaires@iceram.fr



Communication financière

Solène Kennis

Tel : +33 (0)1 75 77 54 68

iceram@aelium.fr